


**PRÉFET
DU CANTAL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Marcenat

dossier n° PC 015 114 24 S0002

date de dépôt : 05 avril 2024

demandeur : Gaec de l'Estival, représenté par
Lemmet Julien

pour : Constructions d'une extension pour un
atelier de fromage, d'extension pour une
stabulation, d'extension à usage de
préparation alimentaire et stockage.
Couverture en panneaux photovoltaïques

adresse terrain : lieu-dit le Clède, à Marcenat
(15 190)

DDT du Cantal
Affaire suivie par :
Jean-François VASSE
04 63 27 67 26

Le maire au GAEC de l'Estival
Le Clède
15 190 Marcenat

PERMIS DE CONSTRUIRE

CERTIFICAT D'ACCORD TACITE délivré par le maire au nom de l'État

Le maire de la commune de Marcenat,

Vu la demande de permis de construire susvisée ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants et R.421-1 et suivants ;

Vu l'avis de dépôt affiché en mairie le 5 avril 2024 prévu par l'article R.423-6 et conformément à l'article R.424-5 du code de l'urbanisme ;

Vu l'article R.424-13 du code de l'urbanisme ;

CERTIFIE

Que le permis de construire dont les références sont rappelées ci-dessus, n'a fait l'objet d'aucune décision de refus au 05 juillet 2024.

Fait à Marcenat, le



15 NOV. 2024

Le maire.

C. P.

Colette Ponchet-Passemerd

Transmis au demandeur le

15 NOV. 2024

(à compléter par la mairie)